Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260106-D2026_01_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le mardi 6 janvier à 18 heures 36, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 02/01/2026 — Nombre de présents : 9
Nombre de conseillers en exercice : 12 — Nombre de votants : 10

Étaient présents : POSTE Olivier, CHALOPIN Christèle, GUÉRIN Dominique, COSTIL Nicolas, LEBOUTEILLER Delphine, BATTAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, MARTIN Benoît et DELAHAYE Angéline

Étaient absents excusés : TENNEREL Frédéric, SIMON Alexandra et TYLEK Thérèse
Pouvoir : SIMON Alexandra à GUÉRIN Dominique

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.01.03 Plan de financement prévisionnel du projet de rénovation de l'ancienne école en logements

Suite à la validation de l'avant-projet définitif de la réhabilitation de l'ancienne école (délibération 2026.01.02),

Monsieur le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant :

OPERATION	MONTANT HT	FINANCEMENT	RECETTES HT
Etudes	10 045,67 €	Ambitions Communes-Département	400 000,00 €
Relevé topographique	864,58 €	DSIL - Etat	108 830,25 €
Accompagnement mission MO	8 669,50 €	DETR – Etat	22 290,00 €
Maîtrise d'oeuvre	53 082,50 €	DDTM – Fonds vert	20 632,50 €
Mission SPS	3 577,50 €	CPRB - Région	35 000,00 €
Mission de contrôle	4 939,00 €	Agence locale de l'énergie	11 120,00 €
Travaux du logement et aménagement extérieur des logements	826 300,00 €	Fougères Agglomération	69 606,00 €
		Emprunt	240 000,00 €
TOTAL DEPENSES	**907 478,75 €**		**907 478,75 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE :**

- de **VALIDER** le plan de financement prévisionnel pour l'opération de rénovation de l'ancienne école en logements

- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260106-D2026_01_03-DE

Fait et délibéré en séance
Le 06/01/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE
Ille et Vilaine

La secrétaire de séance
Nelly TALVA

Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Publiée le :
Transmise au Représentant de l'État le :
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État